

En mouvement

Bulletin interne du CISSS du Bas-Saint-Laurent

Vol. 10 / N° 11 / 24 septembre 2024

La numérisation arrivera bientôt dans le Témiscouata

Nous sommes heureux de rappeler que le déploiement de la chaîne de numérisation des documents cliniques débutera le 8 octobre prochain dans les installations du Témiscouata.

Comme vous le savez, avec l'arrivée de la numérisation, le dossier patient électronique (DPÉ) deviendra le dossier principal des usagers. En plus des documents déjà envoyés au DPÉ par les systèmes reliés, il contiendra également les formulaires et documents en provenance du CH, du CHSLD et des CLSC du Témiscouata.

Prenez note que le dossier papier contenant l'antériorité demeurera disponible aux archives locales.

Comment puis-je me préparer à l'arrivée de la numérisation?

- J'utilise le DPÉ plutôt que MediClinic pour consulter les résultats
- J'applique les bonnes pratiques de gestion de dossier
- J'adapte mes processus terrain à la transformation numérique
- J'ai suivi ma formation DPÉ sur l'ENA



Des questions? equipe.dsn.svn.dri.ciassbsl@ssss.gouv.qc.ca

Le programme de doctorat en médecine de Rimouski accueille maintenant 62 étudiantes et étudiants

Le CISSS du Bas-Saint-Laurent, la Faculté de médecine de l'Université Laval et l'Université du Québec à Rimouski ont eu la fierté d'annoncer que le pavillon d'enseignement de la médecine de Rimouski accueille maintenant trois cohortes d'étudiantes et d'étudiants. Résultat, le programme rimouskois de doctorat en médecine compte maintenant 62 étudiantes et étudiants, dont 24 ont fait leur arrivée au cours des derniers jours. Pour plus d'information, consultez la [nouvelle intranet du 12 septembre](#).

Premier déploiement du BCM dans Rivière-du-Loup-Les Basques

Le lundi 23 septembre avait lieu le premier déploiement du bilan comparatif des médicaments (BCM) chez les usagers admis en courte et longue durée dans nos réseaux locaux de services (RLS) de Rivière-du-Loup et des Basques.

Ayant à cœur la sécurité de ses usagers, le CISSS du Bas-Saint-Laurent a adopté une nouvelle procédure encadrant la réalisation des BCM chez les usagers admis dans l'ensemble de ses installations. La réalisation du BCM constitue une mesure qui permet d'accroître la sécurité dans la prestation des soins aux usagers, et plus particulièrement en ce qui concerne l'usage des médicaments.

Ce processus de comparaison doit être fait aux différents points de transition (admission, transfert et départ) afin de s'assurer que tous les médicaments prescrits à un

usager, y compris sa façon de les prendre, sont systématiquement revus et évalués à l'aide du profil bilan.

Comment s'y préparer?

Référez-vous à la [section Bilan comparatif des médicaments](#) disponible dans le bandeau principal de l'intranet. Consultez-la régulièrement pour suivre l'évolution du projet et accéder aux différents documents pratiques, dont la **nouvelle procédure**, les **trajectoires du BCM**, l'**aide-mémoire - profil bilan**, le **formulaire d'autocollecte**, et encore plus!

Pour les prescripteurs, suivez la **formation ENA n° 16100 « Bilan des comparatifs des médicaments (BCM) - CISSBSL »** (durée : 10 minutes) qui présente l'utilisation du nouveau profil bilan qui viendra remplacer le sommaire médecin, les particularités du profil pharmacologique du

dossier Santé Québec (DSQ), les trajectoires ainsi que les rôles des professionnels impliqués dans la réalisation des BCM.

BILAN COMPARATIF DES MÉDICAMENTS	SOUTIEN ET PRÉVENTION
Projet	
Formations	
Outils	
GESPHARx8	

Vous avez des questions à propos des BCM?

Pour toutes questions entourant le déploiement des BCM, vous pouvez consulter l'onglet Bilan comparatif des médicaments dans le bandeau principal de la page d'accueil de l'intranet ou vous référer à votre gestionnaire.



Restez vigilants!

Depuis quelques semaines, nous constatons une hausse importante des cas confirmés de COVID-19 chez les usagers, les résidents et les employés. Ceci occasionne une augmentation significative du nombre de vigies et d'éclousions dans nos milieux de soins et de vie.

Rappel des consignes de base

- En cas de symptômes : portez un masque de procédure ET contactez immédiatement le service de la GPIT : 1 833 799-0050, option 1. En dehors des heures d'ouverture, référez-vous à [l'algorithme](#) et remplissez le [formulaire en ligne](#).
- La surveillance des symptômes, l'hygiène des mains, la distanciation (ou barrière physique) et la limitation de la mobilité constituent toujours les meilleures pratiques afin de prévenir la transmission de la COVID-19 et d'autres infections.

Rappel

Journée scientifique en oncologie le 25 octobre 2024

Nous désirons vous rappeler que vous avez jusqu'au 18 octobre, 16 h, pour vous inscrire à la 18^e édition de la Journée scientifique en oncologie qui se déroulera le 25 octobre prochain, en format hybride, sous le thème « Les cancers pulmonaires ».

Semaine mondiale de l'allaitement maternel

1^{er} au 7 octobre



SCFP, CSN et APTS

Nouveau code de paie pour le temps à taux double

À la suite de l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions nationales des conventions collectives SCFP, CSN et APTS, le service des relations de travail a transmis à vos gestionnaires l'information relative au temps supplémentaire rémunéré à taux double la fin de semaine dans les milieux ou les secteurs dont les services sont activement dispensés 24 heures par jour, 7 jours par semaine, excluant les services de garde. Cette nouvelle mesure est en vigueur depuis le 16 juin 2024. Nous vous informons que la personne qui répond aux conditions d'admissibilité doit inscrire les heures à son relevé de présence avec le code de paie **TSfds** (temps supplémentaire à taux double) pour l'entièreté de son quart de travail en temps supplémentaire qui a été effectué durant la fin de semaine. Pour plus d'information, consultez la [nouvelle intranet du 24 septembre](#).

Affichage de postes

Un affichage de postes à l'interne est en cours. Vous pouvez postuler via la plateforme Logibec Web.

Je relève le

Défi sans auto solo

et vous?

1^{er} au 30 septembre 2024

Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent



Astuces DPÉ

Une boîte à outils



Saviez-vous qu'une boîte à outils contenant plusieurs astuces DPÉ est disponible? Elle permet de consulter rapidement des solutions pour vous aider avec le DPÉ.

- [Manuel d'utilisation du DPÉ](#)
- [Aide-mémoire - arborescence de classement du DPÉ](#)
- [Erreur au DPÉ? Comment aviser l'équipe du DPÉ?](#)
- [Comment imprimer dans le DPÉ?](#)
- [Comment inscrire allergie et intolérance au DPÉ?](#)
- [Comment inscrire des consignes dans le DPÉ?](#)
- [Comment inscrire les mises en garde alimentaire dans le DPÉ?](#)

Si vous avez des problèmes dans l'utilisation du DPÉ, contactez le CSU au 1 844 400-2433 (AIDE) ou faites une demande Octopus.

Pour toute question concernant le DPÉ, communiquez avec nous par courriel au pilotes.reg.dpe.dqpe.ci.ssssbsl@sss.gouv.qc.ca.

Quatre midis-conférences en lien avec le plan Alzheimer



À la suite de la Journée internationale de la maladie d'Alzheimer du 21 septembre, la Direction des programmes de soutien à domicile (DPSAD) présente quatre midis-conférences du 23 au 27 septembre. Il est possible de consulter sur l'intranet les [présentations offertes pendant la semaine](#). Pour en savoir plus, consultez les nouvelles dans l'intranet.

Documentation sur les soins palliatifs et de fin de vie

Nous désirons faire un rappel des rôles et responsabilités pour les équipes interdisciplinaires offrant des soins palliatifs et de fin de vie (SPFV) en mettant à votre disposition un [aide-mémoire](#) concis et structuré. Nous vous invitons à le transmettre à vos équipes ainsi qu'à l'afficher dans votre installation.

De plus, nous tenons à vous informer que l'ensemble de la documentation organisationnelle associée aux SPFV est désormais accessible via l'onglet [Soins palliatifs et de fin de vie](#) sur la page principale de l'intranet ou dans la section de la DPSAD.

Programme d'équité salariale

Mise en ligne d'une foire aux questions

Le 28 septembre 2023, la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail a rendu une décision concernant les plaintes d'évaluation du maintien de l'équité salariale de 2010 pour le programme visant les personnes salariées du secteur parapublic. Conformément à l'article 14 de la Loi sur l'équité salariale, le Secrétariat du Conseil du trésor (SCT) a rempli ses obligations quant aux modalités d'affichage de cette décision. Afin de répondre à certaines questions que pourraient avoir les personnes salariées, le SCT a pris l'initiative d'élaborer une [foire aux questions qui est disponible sur son site Web](#).

Banque de candidatures en enseignement

Appel à tout le personnel infirmier (niveau collégial et universitaire)

Le Cégep de La Pocatière, campus Témiscouata, et le CISSS du Bas-Saint-Laurent souhaitent offrir le programme 180.B0 Soins infirmiers destiné aux infirmières et infirmiers auxiliaires dès l'automne 2025. Pour ce faire, le Cégep doit former une banque de candidatures pour l'enseignement (présentiel/virtuel). Pour plus d'information sur ce projet, consultez la [lettre du Cégep de La Pocatière](#).

Astuce GDCv2

Changer la date d'un formulaire

Si vous devez préparer des documents à l'avance, par exemple pour un rendez-vous, vous devez changer la date du formulaire afin de mettre la date de l'événement :

- Cliquez sur la date en haut à droite et un calendrier apparaîtra;
- Sélectionnez la date souhaitée;
- La date deviendra en rouge pour vous informer que ce n'est pas la date d'aujourd'hui qui est sélectionnée.

Pour revenir à la date du jour (faire une remise à zéro), il faut cliquer sur l'onglet GDC ou choisir la date du jour dans le calendrier.

Pour visionner les capsules d'information de GDCv2, cliquez sur le lien suivant : [capsules GDCv2](#).

Congrès

Périnatalité et parentalité : se développer ensemble!

5 décembre



Hôtel Universel de Rivière-du-Loup



[Inscrivez-vous maintenant!](#)

Nouvelles de Santé Québec

Bulletin d'information aux établissements

Nous vous invitons à consulter le [Bulletin d'information aux établissements](#) pour connaître les dernières nouvelles de Santé Québec.

Tournée des établissements

Le 3 septembre dernier, le CISSS du Bas-Saint-Laurent a accueilli Mme Geneviève Biron, présidente et cheffe de la direction de Santé Québec, et Mme Christiane Germain, présidente du conseil d'administration de Santé Québec. Pour en savoir plus sur cette visite, consultez la [nouvelle intranet du 12 septembre](#).